



# tir à l'arc magazine

LE MAGAZINE DU TIR À L'ARC SPORTIF ET DE LOISIR

N°48

février - mars - avril 2020

## Équipement

Qu'y a-t-il dans la valise de Thomas Chirault ?

## Pratique du tir

Organiser un 3D en salle

## Magazine

Les fédérations affinitaires

## Manifestation

Bondy Archery Tournament 2020

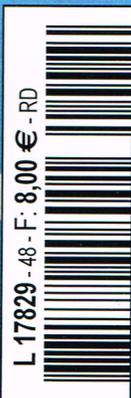


# NÎMES 2020

# GELLENTHIEN, ET DE 2 !

LE MAGAZINE DU TIR À L'ARC SPORTIF ET DE LOISIR

N° 48 - TRIMESTRIEL 2020  
France métro : 8 €  
BE / Lux : 9 € • Canada : 15 CAD  
IT / Port Cont : 9,50 €  
Suisse : 13 CHF





Coupe de France FSGT

# Fédérations

## affinitaires et multisports

« Je ferais bien du tir à l'arc ! Mais où ? » Nous nous sommes tous posé la question... Et si beaucoup d'entre nous adhèrent à la FFTA ou la FFTL, d'autres structures peuvent aussi nous accueillir. Elles ont toutes leurs spécificités...

### Les fédérations affinitaires

Commençons par une définition : certaines fédérations sont dites affinitaires. Historiquement, elles ont toutes un point commun en associant le sport et le monde du travail ou une approche confessionnelle ou laïque. Ces fédérations n'ont pas dans leur objectif le haut niveau, mais l'épanouissement de leurs adhérents et le respect de certaines valeurs.

**Coupe de France à Faches-Thumesnil dans l'agglomération de Lille FSGT**



### Le tir à l'arc autrement

Il s'agit de la FSGT, la FSCF et de l'UFOLEP, entre autres. À la fin du XIX<sup>e</sup> et durant le premier tiers du XX<sup>e</sup>, ces mouvements sportifs étaient philosophiquement opposés, mais, aujourd'hui, si elles ont gardé leur culture, elles se sont rapprochées les unes des autres. Elles participent aux travaux du CNOSF, le Comité national olympique et sportif français. À noter que la FFTA (Fédération française de tir à l'arc) est dite fédération délégataire, c'est-à-dire qu'elle a reçu de la part du ministère des Sports une délégation pour s'occuper du haut niveau. Il existe aussi des fédérations multisports.

### La FSGT

*(Fédération sportive et gymnique du travail)*

La FSGT, Fédération sportive et gymnique du travail est une fédération affinitaire omnisport de 70 000 adhérents et de 4 700 clubs ! Créée en 1934, sa volonté est de rendre les sportifs émancipés et citoyens. Elle a, durant sa longue histoire, milité pour de grandes causes comme la lutte contre l'Apartheid... Aujourd'hui, elle affirme un droit au sport pour tous. Une centaine d'activités sont donc proposées, dont le tir à l'arc qui est ouvert aux adultes, enfants, personnes en position de handicap... Avec une seule licence, il est possible de s'inscrire à d'autres activités. Pour le tir à l'arc, la FSGT regroupe près de 450 archers, mais d'autres adhérents pratiquent aussi cette discipline en tant que loisir. Elle forme ses propres encadrants et arbitres. La fédération possède son règlement et

propose des concours en salle à 18 m ou à 25 m. Chaque région organise son propre championnat de France et, en regroupant les performances, cette fédération peut décerner des titres de champions de France à ces mêmes distances. Une coupe de France existe aussi tous les deux ans qui



réunit tous les archers de la FSGT sur un même lieu. Chacun peut y participer – environ 250 archers – avec des classements par équipes et individuels pour les enfants, hommes, femmes et personnes en position de handicap. Les catégories sont simplifiées et les femmes sont classées avec les hommes en fonction des différents niveaux. Deux types d'arc sont retenus, l'arc classique et les poulies. On peut aussi, dans les clubs, découvrir d'autres disciplines comme le tir en extérieur selon les distances disponibles au sein des clubs. Le tir Nature devrait à l'avenir trouver sa place... « Pour nous, le tir à l'arc, c'est de la convivialité avant tout et il doit rester un sport de loisir » explique Didier Bouchez, président de la Commission fédérale d'activité tir à l'arc de la FSGT.

■ Renseignements : [www.fsgt.org](http://www.fsgt.org)